

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53  
  
En exercice : 53  
  
Présents : 44

-----  
N°052  
-----

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 JUILLET 2020

**L'AN deux mille vingt, le 20 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le  
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL  
Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine,  
GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE  
Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-  
pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au  
Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen,  
COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS  
Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul,  
GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE  
Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE  
ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, OZHAN Mizgin,  
SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et  
Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK

---

Secrétaire de séance : Sack Pierre

---

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

**OBJET : Désignation du représentant de la commune à la SEM SEQUANO AMENAGEMENT**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1521-1 et suivants, L. 1524-5, et L. 2253-1 et suivants ;

Vu l'article 15 des statuts de la SEM Séquano Aménagement ;

Considérant la nécessité de désigner un représentant au sein du conseil d'administration

Adoption à la majorité par 42 pour, 2 contre (Safia BOUCHA, Jean jacques KARMAN) , 7 se sont abstenus( Katalyne BELAIR, Anthony DAGUET, Meriem DERKAOUI, Sofienne KARROUMI, Pierre yves NAULEAU , Soizig NEDELEC, Fatima YAOU )

**DELIBERE :**

**DESIGNE** Mr Michel HADJI-GAVRIL en tant que représentant du Conseil municipal de la ville d'Aubervilliers à l'assemblée spéciale des représentants des collectivités ne disposant pas directement d'un poste d'administrateur au conseil d'administration de la SEM SEQUANO AMENAGEMENT.

La Maire,

Karine FRANCKET

